Rabaud

A358005 du 13/04/2026

ADRESSE DE FACTURATION

[redacted]

Code Client	91869	*Catégorie :*	GTP	*Interlocuteur*	Adeline ROUÉ		
Nom Client	[redacted]			*Service*	SAV AG		
Règlement	Virement à 30 jours fin de mois			*Votre Réf.*	04-006.		
Echéance	31/05/2026	*N° Compte*	270266	*Notre Réf.*	CV409902	*Date*	08/04/2026

N° du BL	BS33879	26 KG		
Date du BL	08/04/2026			
Mode de Livraison	X.P.			
TVA				

SIRET 53104991400017

REFERENCE	DESIGNATION	QTE	PRIX UNITAIRE		MONTANT HT
	Contact : Florian LESAGE				
11A096	ROULEMENT 6032 2RS1	4,00	213,50 €		854,00 €
919B4Z	CAOUTCHOUC TOILE DOUBLE EP.5 LG.600*350 ELH 17 S2	2,00	50,76 €		101,52 €
TRANSE	TRANSPORT ET EMBALLAGE	1,00	79,81€		79,81€

Total HT	Montant TVA 20,00 %	Total TTC
1 035,33 €	207,07	**1 242,40 €**

BANQUE : Crédit Agricole Atlantique Vendée **IBAN FR76 1470 6001 3139 7319 0100 116** **SWIFT : AGRIFRPP847**

Il est expressément rappelé que toute commande emporte acceptation par le client des conditions générales de vente au verso, lesquelles sont intégralement applicables au contrat, et stipulent notamment :

- ***réserve de propriété : le transfert de propriété du bien vendu est subordonné au paiement par le Client du prix à échéance, RABAUD conservant la propriété du bien jusqu'au paiement effectif de l'intégralité du prix en principal et accessoires ;***
- ***attribution de compétence : pour tous litiges, il est fait attribution de compétence exclusive au Tribunal de commerce de LA ROCHE SUR YON ;***
- ***pénalités : les factures sont payables comptant, les pénalités de retard mensuelles égales au taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement la plus récente majoré de 10 points de pourcentage et les pénalités contractuelles égales à 15 % du montant TTC de la créance, en cas de procédure pré-contentieuse.***
  Une indemnité forfaitaire de 40 € pour les frais de recouvrement sera appliquée en cas de retard de paiement conformément aux articles L441-3 et L441-6 du code du commerce.

Aucun escompte pour paiement anticipé.
Les opérations donnant lieu à cette facture sont constituées exclusivement de livraison de biens.